



Demain, je serai une femme instruite

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 12 Décembre 2016**

L'an 2016, le 12 Décembre à 19h

Les membres de l'Association « Toutes à l'Ecole », association numéro 48 780 77 86 000 40, déclarée à la Préfecture de Lille et publiée au Journal Officiel du 7 janvier 2006, se sont réunis ce jour conformément aux dispositions de l'Article 9 des statuts en Assemblée Générale ordinaire au 45 bis avenue Edouard Vaillant à Boulogne Billancourt 92100.

Les convocations écrites ont été régulièrement faites en date du 28 Novembre 2016 et adressées à tous les membres de l'association par lettre ou par courrier électronique.

L'Assemblée est présidée par Madame Martine/Tina LEYNAUD - KIEFFER en sa qualité de Présidente de l'Association, assistée de Madame Christiane SAUNIER, secrétaire générale, désignée secrétaire de séance.

Une feuille de présence a été mise à disposition et signée par tous les membres présents.

Ladite feuille de présence permet de constater que 58 membres votants sont présents.
154 Membres sont valablement représentés.

Allocution de bienvenue

Madame la Présidente ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale Ordinaire et présente un film sur Happy Chandara.

Les membres adhérents présents ou représentés sont appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport annuel d'activité
- Approbation du rapport financier 2015/2016 et approbation des comptes après lecture et présentation des rapports du Commissaire aux Comptes
- Approbation de l'affectation du résultat de l'exercice 2015/2016
- Approbation des conventions réglementées
- Quitus aux administrateurs
- Approbation du budget 2016-2017
- Rémunération de la Présidente
- Renouvellement du conseil d'administration
- Ratification de la cooptation de Monsieur Vincent Soulier désigné par le CA en tant qu'administratrice
- Questions diverses

Première résolution : Approbation du rapport annuel d'activité

Madame la Présidente rappelle quels ont été les événements majeurs et l'actualité de l'association au cours de l'année écoulée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

19 rue du Calvaire
92210 Saint Cloud - France
Tel : +33 (0)1 46 02 75 39
contact@toutesalecole.org
www.toutesalecole.org





Demain, je serai une femme instruite

Deuxième résolution : Approbation des comptes de l'exercice 2015/2016

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier de l'association, la lecture du rapport du Commissaire aux comptes et pris connaissance du bilan et des comptes de l'exercice tels qu'ils ont été présentés par Madame Valérie Arnold, approuve les dits comptes à savoir le bilan, le compte de résultats et l'annexe arrêtés au 31 juillet 2016.

En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus de sa gestion à la Présidente et aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 juillet 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice écoulé

L'assemblée Générale après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos font apparaître un excédent comptable de 604 074 Euros, propose d'affecter cette somme en totalité aux « Réserves » de l'Association. Toutefois, la mission sociale de l'association étant de soutenir ses élèves jusqu'à l'obtention d'un métier, il est apparu nécessaire au Conseil d'administration d'envisager la mise en place d'une réserve dédiée à cette mission complémentaire et indispensable. Nous proposons d'affecter 300 000 € de notre excédent à cette mission 2. Bien entendu, en cas de force majeure (bouversements politiques, chute des ressources ...), il est entendu que cette réserve mission 2 serait réaffectée à la mission 1.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Quatrième résolution : Approbation des conventions réglementées

L'AG après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, approuve les dites conventions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Cinquième résolution : Approbation du budget 2016/2017

Le budget est présenté pour l'année à venir. L'Assemblée Générale arrête le budget dépenses de l'exercice 2016/2017 d'un montant de 2 617 K€, ainsi que le budget ressources pour un montant de 3 505 K€.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Sixième résolution : Renouvellement des membres du Conseil d'administration.

1 membre du conseil d'administration arrive à la fin de son premier mandat.. Il est demandé à l'Assemblée générale de bien vouloir renouveler le mandat de Madame Elena Sanchez pour les 3 années à venir. Par ailleurs le mandat de Monsieur Fabrice Malbrain n'est pas renouvelé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

19 rue du Calvaire
92210 Saint Cloud - France
Tel : +33 (0)1 46 02 75 39
contact@toutesalecole.org
www.toutesalecole.org





Demain, je serai une femme instruite

Huitième résolution : Ratification de la cooptation d'un membre du Conseil d'administration

Monsieur Vincent Soulier a été désigné par le Conseil d'administration en date du 8 Novembre 2016, Administrateur de l'Association. Madame La Présidente demande à l'Assemblée de bien vouloir ratifier cette nomination en tant qu'administrateur de l'association. Monsieur Soulier est directeur d'une société de communication

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

De ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par la Présidente et la Secrétaire de séance

Fait à Paris le 12 Décembre 2016

La Présidente
Martine/Tina Leynaud-Kieffer

La Secrétaire Générale
Christiane SAUNIER